



Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines

BOLUKI

Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales

ISSN : 2789-9578



N° 6 - Décembre 2025

BOLUKI

Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales
Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines (INRSSH)

ISSN : 2789-9578

Contact

E-mail : revue.boluki@gmail.com

Tél : (+242) 06 498 85 18 / 06 639 78 24

BP : 14955, Brazzaville, Congo

Directeur de publication

OBA Dominique, Professeur Titulaire (Relations internationales), Université Marien NGOUABI (Congo)

Rédacteur en chef

KOUYIMOUSSOU Virginie, Maître de Conférences (Sciences de l'éducation), Université Marien NGOUABI (Congo)

Comité de rédaction

GHIMBI Nicaise Léandre Mesmin, Maître-Assistant (Psychologie clinique), Université Marien Ngouabi (Congo)

GOMAT Hugues-Yvan, Maître-Assistant (Écologie Végétale), Université Marien Ngouabi (Congo)

GOMA-THETHE BOSSO Roval Caprice, Maître-Assistant (Histoire et civilisations africaines), Université Marien Ngouabi (Congo)

KIMBOUALA NKAYA, Maître-Assistant (Didactique de l'Anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)

LOUYINDOULA BANGANA YIYA Chris Poppel, Maître-Assistant (Didactique des disciplines), Université Marien Ngouabi (Congo)

VOUNOU Martin Pariss, Maître-Assistant (Relations internationales), Université Marien Ngouabi (Congo)

Comité scientifique

AKANOKABIA Akanis Maxime, Maître de Conférences (Philosophie), Université Marien NGOUABI (Congo)

ALEM Jaouad, Professeur-agrégé (Mesure et évaluation en éducation), Université Laurentienne (Canada)

BAYETTE Jean Bruno, Maître de Conférences (Sociologie de l'Education), Université Marien NGOUABI (Congo)

DIANZINGA Scholastique, Professeur Titulaire (Histoire sociale et contemporaine), Université Marien Ngouabi (Congo)

DITENGO Clémence, Maître de Conférences (Géographie humaine et économique), Université Marien NGOUABI (Congo)

DUPEYRON Jean-François, Maître de conférences HDR émérite (philosophie de l'éducation), université de Bordeaux Montaigne (France)

EWAMELA Aristide, Maître de Conférences (Didactique des Activités Physiques et Sportives), Université Marien NGOUABI (Congo)

EYELANGOLI OKANDZE Rufin, Maître de Conférences (Analyse Complexe), Université Marien NGOUABI (Congo)

HANADI Chatila, Professeur d'Université (Sciences de l'Education- Didactique de Sciences), Université Libanaise (Liban)

HETIER Renaud, Professeur (Sciences de l'éducation), UCO Angers (France)

KPAZAI Georges, Professeur Titulaire (Didactiques de la construction des connaissances et du Développement des compétences), Université Laurentienne, Sudbury (Canada)

LAMARRE Jean-Marc, Maître de conférences honoraire (philosophie de l'éducation), Université de Nantes, Centre de Recherche en Education de Nantes (France)

LOUMOUAMOU Aubin Nestor, Professeur Titulaire (Didactique des disciplines, Chimie organique), Université Marien Ngouabi (Congo)

MABONZO Vital Delmas, Maître de Conférences (Modélisation mathématique), Université Marien NGOUABI (Congo)

MOUNDZA Patrice, Maître de Conférences (Géographie humain et économique), Université Marien NGOUABI (Congo)

NAWAL ABOU Raad, Professeur d'Université (Sciences de l'Education- Didactique des Mathématiques), Faculté de Pédagogie- Université Libanaise (Liban)

NDINGA Mathias Marie Adrien, Professeur Titulaire (Economie du travail et des ressources humaines), Université Marien Ngouabi (Congo)

RAFFIN Fabrice, Maître de Conférences (Sociologie/Anthropologie), Université de Picardie Jules Verne (France)

SAH Zéphirin, Maître de Conférences (Histoire et civilisation africaines), Université Marien NGOUABI (Congo)

SAMBA Gaston, Maître de Conférences (Géographie physique : climatologie), Université Marien NGOUABI (Congo)

YEKOKA Jean Félix, Maître de Conférences (Histoire et civilisation africaines), Université Marien NGOUABI (Congo)

ZACHARIE BOWAO Charles, Professeur Titulaire (Philosophie), Université Marien Ngouabi (Congo)

Comité de lecture

LOUSSAKOUMOUNOU Alain Fernand Raoul, Maître de Conférences (Grammaire et Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)
MASSOUMOU Omer, Professeur Titulaire (Littérature française et Langue française), Université Marien Ngouabi (Congo)
NDONGO IBARA Yvon Pierre, Professeur Titulaire (Linguistique et langue anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)
NDOUNIAMA ONIONGUI Van-Brentano, Docteur en sciences économiques et gestion, Université Marien Ngouabi (Congo)
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur Titulaire (Grammaire et Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)
ODJOLA Régina Véronique, Maître de Conférences (Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)
YALA KOUANDZI Rony Dévyllers, Maître de Conférences (Littérature, africaine), Université Marien Ngouabi (Congo)

SOMMAIRE

<i>La Résilience des élèves filles des classes de CM face au redoublement scolaire dans la circonscription scolaire de Mfilou-Ngamaba.....</i>	<i>7</i>
<i>KOUYIMOUSOU Virginie</i>	
<i>La gestion des catastrophes naturelles par la Direction Générale d'Action Humanitaire en République du Congo : enjeux et perspectives.....</i>	<i>21</i>
<i>NDOUNIAMA ONONGUI Van-Brentano et NGAKOLI Esther Victorie</i>	
<i>Critical View on English Teacher Training in Niger Education: A Study undertaken in Niamey City.....</i>	<i>33</i>
<i>OUMAROU Ibrahim</i>	
<i>Le sous-sol dans la politique coloniale de l'Allemagne au Cameroun (1884-1914): ingratitude du sous-sol ou incapacité de mise en valeur ?</i>	<i>47</i>
<i>MPOMZOK Alfred</i>	
<i>Public Attitudes and the Negative Feminization of Childlessness in West Africa</i>	<i>62</i>
<i>GADE Maurice Laurenz, AGUESSY Yélian Constant et GBAGUIDI Célestin</i>	
<i>L'Église catholique au Burkina Faso face à la recomposition de l'espace public : mobilisations de rue, opinion publique et société civile.....</i>	<i>71</i>
<i>KPODA Mwinniakpèon Victorien</i>	
<i>Dynamiques spatio-temporelles et régression des formations végétales naturelles dans la commune de Bantè au centre du Bénin</i>	<i>83</i>
<i>LAOUROU Jean, TOSSOU N'gnonnissè Mèdéhouénou, CAKPO Tété Yvonne et FANGNON Bernard</i>	
<i>Effets des facteurs associés au capital humain sur l'engagement et la performance en entrepreneuriat : cas des jeunes entrepreneurs au Togo.....</i>	<i>99</i>
<i>EFFA Kokoutse Nyuiadzi et BAWA Ibn Habib</i>	
<i>L'entrepreneuriat comme mécanisme de résilience socioéconomique des jeunes dans la lutte contre la pauvreté au Cameroun (1987-2021)</i>	<i>114</i>
<i>AYANGMA NDJERE Jean Pierre</i>	
<i>Forêt classée de Yamba Berté (Sud-Ouest du Tchad) : entre conquête paysanne et politiques de conservation.....</i>	<i>127</i>
<i>FOURISSOU Bibilia Marcel, HAIWANG Djaklessam, ZOUA BLAO Martin et DJANGRANG Man-na</i>	
<i>Stéréotypes et difficile insertion professionnelle des sociologues au Togo.....</i>	<i>139</i>
<i>MAGNETINE Assindah et LANDJERGUE Bahan</i>	
<i>La France et la réglementation de l'émigration internationale des Camerounais (1922-1959)</i>	<i>156</i>

BEKONO *Cyrille Aymard*

Enjeux et rôles des experts locaux dans la recherche des solutions durables dans un

Etat : le cas du Cameroun dans la riposte contre la Covid 19 de 2019 à

2024.....184

EDIMA *Salomé Michelle*

Hama Gaasu, sémiotique du chant à l'épopée des dieux du panthéon Zarma-

Songhoy.....199

SIDDO *Adamou et TOBADA* *Sènakpon Socrate Sosthène*

L'entrepreneuriat comme mécanisme de résilience socioéconomique des jeunes dans la lutte contre la pauvreté au Cameroun (1987-2021)

AYANGMA NDJERE Jean Pierre
Université de Yaoundé I (Cameroun)
Histoire économique et sociale
+237 699317451
Email: Futureayangma@yahoo.fr

Résumé

Chômage élevé, rigidité des conditions de vie et pauvreté omniprésente plongent les jeunes Camerounais dans un désespoir sans pareil. Obligés de trouver une voie alternative, l'entrepreneuriat joue un rôle clé dans le développement économique et la résilience sociale de ces derniers. Cet article apprécie la contribution de l'entrepreneuriat-jeune dans la dynamique d'élimination de la pauvreté au Cameroun. Le recours à l'entrepreneuriat est très bénéfique aussi bien pour l'essor économique de ce pays que pour l'épanouissement de sa population. Ceci étant, quelle appréciation historique peut-on avoir de l'apport de l'entrepreneuriat dans la promotion d'une culture de résilience au sein de la jeunesse camerounaise dans un contexte d'éradication de la pauvreté? À partir d'une pluralité de sources et suivant une démarche méthodologique mixte réunissant aussi bien des méthodes quantitatives et qualitatives, l'analyse de l'entrepreneuriat-jeune est faite à partir des indicateurs mesurables de diminution de la pauvreté. La présente étude qui s'intéresse prioritairement à la jeunesse âgée de 18 à 35 ans, a comme référentiel géographique les localités urbaines et rurales du Cameroun, caractérisées par une forte concentration des jeunes et l'existence de diverses opportunités économiques. Il ressort en guise de résultats que l'entrepreneuriat peut devenir un réel moteur de changement pour la population camerounaise au regard des opportunités d'emploi qu'il offre aux jeunes. Cependant, une nécessité d'encadrement s'impose. Ainsi, l'analyse conclut qu'il est important, voire impératif, de disposer de politiques publiques et surtout financières en adéquation avec les priorités entrepreneuriales locales afin d'aider les jeunes entrepreneurs camerounais à se développer.

Mots clés : Entrepreneuriat, Résilience, Jeunes, Cameroun, Pauvreté.

Abstract

High unemployment, rigid living conditions, and pervasive poverty have plunged young Cameroonians into an unparalleled despair. Forced to seek alternative pathways, entrepreneurship plays a crucial role in the economic development and social resilience of these youths. This article assesses the contribution of youth entrepreneurship within a poverty-elimination dynamic in Cameroon. The adoption of entrepreneurship is highly beneficial for both the country's economic emergence and the well-being of its population. Against this backdrop, what historical appraisal can be made of the role of entrepreneurship in promoting a culture of resilience among Cameroonian youth within a poverty-eradication context? Based on a variety of sources and following a mixed methodological approach that combines both quantitative and qualitative methods, the analysis of youth entrepreneurship is conducted using measurable indicators of poverty reduction. This study, which primarily focuses on youth aged 18 to 35 years, takes as its geographical reference the urban and rural localities of Cameroon,

characterized by a high concentration of young people and the existence of various economic opportunities. The results indicate entrepreneurship possesses the potential to serve as a substantive catalyst for transformation within the Cameroonian population, particularly through the employment opportunities it provides to young people. However, the need for proper support and guidance is essential. Thus, the analysis concludes that public policies, especially financial ones, must align with local entrepreneurial priorities in order to support the development of young Cameroonian entrepreneurs.

Keywords: Entrepreneurship, Resilience, Youth, Cameroon, Poverty.

Introduction

Lorsque le Cameroun accéda à l'indépendance au début de la décennie 60, ses statistiques macroéconomiques étaient satisfaisantes. Cependant, au milieu des années 1980, la situation changea et devint très critique. L'État s'étant désengagé dans plusieurs secteurs, les bailleurs de fonds internationaux lui imposèrent des programmes d'austérité sans précédent (G. Courade (dir.), 2000, p. 17). Ainsi, les conditions de vie de la population furent lourdement impactées. Dans ce contexte aussi ambivalent qu'atypique, l'entrepreneuriat apparaît non seulement comme un levier susceptible d'assurer l'essor socioéconomique du pays, mais aussi comme un réservoir d'emplois, bien qu'informels capables de renforcer sa résilience face aux crises socioéconomiques et à la pauvreté ambiante et grandissante. Par ailleurs, la Banque Africaine de Développement (BAD) soulignait déjà que le système économique du Cameroun crée insuffisamment d'emplois, soit 75 654 emplois par an pour plus de 300 000 jeunes qui arrivent permanemment sur le marché du travail¹. Ce déséquilibre poussé entre l'offre et la demande explique l'incapacité du tissu économique camerounais à offrir de meilleures conditions de vie à sa population et confirme les espoirs fondés sur l'entrepreneuriat. Cela nécessite une réelle prise en compte des capacités individuelles et une valorisation des ressources humaines selon les modèles théorisés par Sen et Schultz. Cependant, malgré ces espoirs, les jeunes entrepreneurs se heurtent à moult obstacles. Dans cet environnement incertain, il est crucial d'analyser comment l'entrepreneuriat peut réellement constituer un outil de résilience pour la jeunesse camerounaise. La résilience étant perçue comme l'aptitude d'une personne ou d'un peuple à surmonter les effets induits par des crises et conflits dans l'optique d'adapter leur mode de vie en fonction de la nouvelle conjoncture. A. Moungang Tchiengang (2023, p. 25) rajoute qu'il s'agit aussi de la capacité pour une communauté de poursuivre ses activités tout en s'épanouissant malgré les multiples catastrophes et chocs subis. I. M. Bello (2019, p. 98) renchérit en précisant que cet effort de relèvement de la population s'appuie principalement sur des mécanismes informels. Sans trop s'en éloigner, M. Ngnafeu (2024, p. 15) souligne qu'elle est aussi un mécanisme de soutien pour une collectivité et ses adhérents, en cas de difficulté extrême. 1987 marque le début de la crise économique au Cameroun, couplée à la fin de l'opération de recrutement des 1500 jeunes à la fonction publique (G. Courade (dir.), 2000, p. 158). 2021, renvoie à l'année de référence de l'augmentation du nombre d'emplois dans le secteur informel, qui quitte de 84% en 2000 à 90% en 2021². Ceci étant, quelle appréciation historique peut-on avoir de l'apport de l'entrepreneuriat dans la promotion d'une culture de résilience au sein de la jeunesse camerounaise dans un contexte d'éradication de la pauvreté? Se basant sur cette question centrale, l'objectif principal poursuivi par ce travail est d'évaluer

¹BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT, (2023), *Appui à la Promotion de l'Entrepreneuriat et à l'Amélioration des Compétences en soutien à l'industrialisation (PEAC)*, Rapport d'évaluation de projet, RDGC/AHHD, Cameroun, p. 1.

²*Ibid.* p. 1.

l'importance des actions entrepreneuriales des jeunes dans la réduction de la pauvreté au Cameroun. Ainsi, à partir d'une pluralité de sources et suivant une approche d'analyse diachronique et synchronique, couplée à des méthodes d'interprétation des données aussi bien qualitatives que quantitatives, cet article, partant d'une analyse du contexte socioéconomique de l'emploi au Cameroun, appréhende le cadre administratif qui encadre la question entrepreneuriale. Ensuite, il examine l'impact de l'entrepreneuriat sur la dynamique de résilience des jeunes au Cameroun. Enfin, il explique les problèmes recensés par les entrepreneurs camerounais, tout en suggérant des pistes de solutions.

Méthodologie employée

Il s'agit ici de clarifier le processus d'acquisition et de traitement des informations qui a conduit à cet article. En effet, s'appuyant sur une approche méthodologique mixte réunissant aussi bien des techniques quantitatives et qualitatives, l'analyse de l'entrepreneuriat-jeune est faite à partir des indicateurs mesurables de diminution de la pauvreté. Cette étude, qui s'intéresse prioritairement aux jeunes dont la tranche d'âge oscille entre 18 et 35 ans, a comme cadre spatial d'enquête, les localités urbaines et rurales du Cameroun, caractérisées par une forte concentration des jeunes et moult activités économiques. La rédaction du présent travail s'est principalement appuyée sur des sources secondaires à l'instar des rapports statistiques et institutionnels provenant de l'Institut National de la Statistique (INS), de la Banque Mondiale, de la Banque Africaine de Développement, des ministères techniques spécifiques; des documents de politiques publiques relatifs à l'emploi et à l'entrepreneuriat des jeunes; des articles scientifiques et des ouvrages spécialisés. L'analyse des données quantitatives repose sur des statistiques descriptives. Les analyses corrélationnelles ont permis d'apprécier les liens entre l'entrepreneuriat-jeune, la génération des revenus et la diminution de la pauvreté. Les informations qualitatives ont fait l'objet d'une analyse thématique, dans l'optique d'identifier les récurrences liées aux stratégies de résilience, aux difficultés structurelles et aux opportunités offertes par le secteur de l'entrepreneuriat au Cameroun. Toutefois, des limites peuvent être relevées, notamment: la prédominance de l'entrepreneuriat informel, rendant difficile l'accès aux informations financières spécifiques. Ainsi, l'utilisation d'une démarche mixte se justifie ici par le caractère multidimensionnel de la pauvreté et du phénomène de résilience. Cette méthodologie permet d'appréhender l'entrepreneuriat des jeunes à la fois comme stratégie économique de survie, levier d'inclusion sociale et mécanisme de résilience face aux vulnérabilités structurelles et conjoncturelles du pays.

1- De l'État développeur à l'initiative privée : l'entrepreneuriat, un secteur d'activités en pleine expansion au Cameroun

Pays en proie à des défis socioéconomiques complexes, la résilience des jeunes apparaît comme un atout pour le Cameroun. Dans ce contexte, l'entrepreneuriat se révélant bien plus qu'une simple activité économique; est un véritable levier de renforcement de leur sentiment d'autonomisation. Au niveau national, une reconnaissance est de plus en plus accordée à ce secteur d'activités, comme en témoigne le fait qu'une semaine du mois de novembre est dédiée à la valorisation de l'entrepreneuriat local et ce, depuis l'année 2019. Toutefois, une clarification conceptuelle s'impose. Si l'entrepreneuriat part toujours d'une idée pour une innovation (L. L. Athsie À Bambaé, 2022, p. 19), l'on retient ici que ce vocable renvoie prioritairement à la capacité de matérialisation d'un projet innovant en une (micro)entreprise fonctionnelle et rentable. Ainsi, l'objectif de cette partie est d'apprécier d'une part, le cadre administratif

camerounais sur lequel s'adosse l'entrepreneuriat et d'autre part, elle analyse l'apport des incubateurs d'entreprises dans l'encouragement et la valorisation de cette dynamique entrepreneuriale.

1.1- Politiques publiques et promotion de l'entrepreneuriat au Cameroun

Depuis son indépendance jusqu'à nos jours, le discours politique au Cameroun prétend toujours placer les préoccupations de sa population au centre de ses interventions. Cependant, G. Amougou (2021, p. 53) émet des restrictions lorsqu'il précise que les objectifs du gouvernement d'Ahidjo privilégiaient plus la préservation de l'autorité suprême de l'État à la satisfaction de l'intérêt individuel. Cependant, avec la crise économique qui survint dès 1987, le chômage, la pauvreté et la dégradation des conditions de vie des Camerounais s'accrurent significativement, entraînant l'institutionnalisation du secteur informel. À partir de 1990, la libéralisation du secteur de l'emploi fut encouragée au Cameroun. C'est ainsi que le Fonds National de l'Emploi (FNE) fut établi en 1990 (G. Courade (dir.), 2000, p. 158). Le but poursuivi par ce nouveau mécanisme de fourniture d'emplois était d'offrir à la population des opportunités de petits métiers de subsistance en vue d'améliorer leur quotidien, synchronisant parfaitement les acteurs publics et privés dans les diverses offres de formations conduisant à employer (L. Pony, 2018, p. 146) la population.

Dès l'an 2000, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) donnèrent un nouvel élan aux stratégies camerounaises d'entrepreneuriat et d'emploi. En effet, les Documents de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP), de la Croissance et l'Emploi (DSCE), l'Initiative Pays Pauvre et très Endetté (IPPTE) et la Stratégie Nationale de Développement à l'horizon de 2030 (SND 30) consolident la volonté du gouvernement d'encourager les initiatives privées. Ainsi, pour accompagner les jeunes entrepreneurs, le gouvernement a créé en 2008, un ministère dédié aux Petites et Moyennes Entreprises (PME), afin de renforcer et d'améliorer leur compétitivité (M. R. B. Pouka Pouka, 2017, p. 30). À titre illustratif, il ressort que les PME représentent 99,8% des entreprises locales camerounaises³. Toujours, au cours de cette même année, le gouvernement facilita la mise en place du Plan d'Action National de l'Emploi Jeune (PANEJ) dont la finalité était l'encouragement de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes Camerounais⁴. Poursuivant dans cette dynamique, plusieurs mécanismes de ce genre ont été mis en œuvre au Cameroun, comme le confirme le tableau ci-dessous :

³DIVISION DES ÉTUDES, DES PROJETS ET DE LA PROSPECTIVE/MINPMEESA, (2023), *Annuaire statistique 2022 sur les PMEESA*, Rapport d'analyse, Yaoundé, MINPMEESA, p. 3.

⁴GROUPE DE TRAVAIL INTERMINISTÉRIEL, (2015), *Plan d'Action National pour l'Emploi des Jeunes (PANEJ) 2016-2020*, Cameroun, Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, p. 1.

**Tableau 1 : Matérialisation de l'appui gouvernemental à l'insertion
socioprofessionnelle des jeunes au Cameroun entre 2005 et 2012**

Programmes/projets	Actions menées	État des Récipiendaires	Nombre d'emplois créés	Appréciation/évaluation
Programme d'auto-emploi et de microentreprises (2007-2012)	subventions des microprojets d'auto-emploi ou de petites entreprises	3 946	9 000	< 100% Il ressort ici que le nombre d'issues socioprofessionnelles à avoir vu le jour fut très significatif. Ce qui permet de confirmer que les bénéficiaires ont réellement capitalisés les fonds reçus
Programme d'appui à la jeunesse rurale et Urbaine (2007-2011)	Fourniture des micro-crédits	3 924	4 833	< 100% Ce programme a permis la création d'un nombre important d'emplois pour la population aussi bien urbaine que rurale
Programme spécial d'appui à l'auto-emploi et à la micro entreprise (2005-2010)	Encadrement et fourniture de micro-crédits	4 428	7 100	< 100% La création de petites entreprises a permis d'offrir plusieurs emplois à la population locale

Source: GROUPE DE TRAVAIL INTERMINISTÉRIEL, (2015), *Plan d'Action National pour l'Emploi des Jeunes (PANEJ) 2016-2020*, Cameroun, Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, p. 10-11.

Ce tableau confirme l'engagement sincère des autorités gouvernementales camerounaises à améliorer la vie quotidienne de leur population. Il convient également de noter que la majorité des bénéficiaires de ces programmes étaient devenus propriétaires de leurs entreprises et avaient également contribué à créer des emplois pour de nombreuses autres personnes. Toutefois, G. Amougou (2021, p. 52) fait remarquer que, bien que les pouvoirs publics donnent l'illusion que tout est fait pour soutenir l'entrepreneuriat, cela est en contradiction compte tenu des batailles sous-jacentes qui existent entre les entrepreneurs locaux et l'État lors du démarrage de leurs activités, à l'instar des lourdeurs administratives, de la faiblesse du soutien institutionnel, d'un régime fiscal et d'impôts suffisamment restrictif sans oublier des maux tels que le favoritisme, le tribalisme et la corruption.

Ainsi, la nécessité de rendre les PME plus compétitives est devenue capitale. À cet effet, en 2011, un organisme spécialisé dans la mise à niveau des entreprises industrielles vit le jour⁵,

⁵Il s'agit du Bureau de Mise à Niveau des Entreprises cité par M.R.B. Pouka Pouka, (2017), *Politiques publiques et PME au Cameroun: la Bourse de Sous-Traitance et de Partenariat et impact sur la performance des PME du secteur industriel*, Mémoire présenté comme exigence partielle de la Maîtrise en Administration des Affaires (MBA), Université du Québec à Trois-Rivières, p. 31

afin d'adosser l'industrie camerounaise aux standards sous-régionaux et internationaux (P. Missoka, 2013, p. 15) en matière d'industrialisation. Poursuivant cet objectif, le gouvernement et ses partenaires au développement mettent à disposition, dans les documents écrits bien évidemment, des financements pour soutenir les porteurs de projets par le canal des incubateurs de startups ou d'entreprises. Cependant, et spécifiquement, le pays étant caractérisé par la logique d'une démarcation réelle entre la théorie et la pratique, la préoccupation demeure quant à l'octroi effectif de ces subventions et au financement de ces incubateurs.

1.2- La valorisation des incubateurs d'entreprise comme appui à la promotion de l'entrepreneuriat au Cameroun

Promouvoir l'entrepreneuriat passe par la dynamisation des entreprises capables de soutenir le tissu économique en offrant du travail à la population. Dans cette optique, les incubateurs ont l'obligation de se concentrer sur les domaines à fort enjeu. Ainsi, de l'agriculture à l'agro-industrie en passant par les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), jusqu'à l'artisanat modernisé et les services, ces domaines peuvent être exploités par ces incubateurs pour diversifier et améliorer leur offre aux porteurs de projets d'entreprises. À cet effet, par incubateurs, il faut voir des mécanismes d'encadrement et d'accompagnement des jeunes promoteurs dans la matérialisation de leurs idées d'entreprises. Ceux-ci assurent l'hébergement, le conseil et, dans une certaine mesure, l'appui au financement (G. Tchouassi, J. S. Tagne, 2020, p. 248), dans la phase de démarrage des structures. L'introduction par les autorités camerounaises dans les cursus académiques des formations professionnelles sert de support stratégique pour l'émancipation durable de la vision entrepreneuriale du pays.

Dans ce sens, G. Tchouassi et J. S. Tagne (2020, p. 250) donnent des précisions sur les structures d'accompagnement universitaires, en identifiant le Centre d'Appui à la Technologie, à l'Innovation et à l'Incubation de l'Université de Dschang, le Technopole Sup Valor de l'École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé, du Centre d'incubation des entreprises de l'ESSEC à Douala, l'Ongola Fablab de l'Agence Universitaire de la Francophonie et Sup'ptic Business Academy de l'École Nationale Supérieure des Postes, Télécommunications de Yaoundé, sans oublier Innotech Lab, spécialisée dans l'innovation technologique, industrielle et pédagogique⁶. Ces incubateurs ont permis à ce jour à plusieurs jeunes de démarrer leurs entreprises; comme en témoigne les données chiffrées de l'Institut National de la Statistique précisant qu'entre 2014 et 2016, l'on est passé de 18 597 entreprises modernes à 28 872 au Cameroun (G. Tchouassi, J. S. Tagne, 2020, p. 248). Ces chiffres permettent de confirmer que ces incubateurs jouent effectivement leur rôle d'encadrement et d'accompagnement.

Par ailleurs, le Groupement des Femmes d'Affaires du Cameroun (GFAC), conscient des difficultés de la femme camerounaise sur les plans économique, matériel, intellectuel et de leur intérêt croissant pour l'entrepreneuriat (O. Assoumou Menye, F. A. Guetsop Sateu, 2017, p. 15), a décidé de créer en 2020, un Centre d'Incubation. Pour rappel, à cause de la COVID-19, une bonne partie de la population, spécifiquement les femmes et les jeunes, ont connu une baisse de leur niveau d'activités⁷. Ainsi, ce centre majoritairement féminin soutient et encourage la création des structures féminines. Au rang de ses réalisations, entre 2020 et 2021, ce sont

⁶MINPMEESA, (2020), *Incubation d'entreprise: entrepreneurs et Startuppeurs mobilisés*, Magazine bilingue d'informations du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat, 2^{ème} Année, n°002, p. 28.

⁷DIVISION DES ÉTUDES, DES PROJETS ET DE LA PROSPECTIVE/MINPMEESA, (2023), *Annuaire statistique 2022 sur les PMEESA*, Rapport d'analyse, Yaoundé, MINPMEESA, p.9.

près de 130 femmes entrepreneures qui ont créé leurs entreprises sous sa bannière⁸. En outre, d'après les données du deuxième Recensement général des entreprises camerounaises de l'INS en 2016, près de 37,5% des promoteurs d'entreprises sont des femmes⁹. Les incubateurs d'entreprises jouent un rôle capital dans la promotion de l'entrepreneuriat. Ainsi, grâce à leur repérage, appréciation et soutien logistique, administratif, juridique et matériel, les jeunes entreprises en cours d'expansion ont plus de chances de durabilité (G. Tchouassi, Ngangué Ngwen, H. Tekam Oumbe, S. Temfack, (2018), p. 68). Ainsi, il est donc primordial d'encourager leur prolifération pour arrimer les PME naissantes au Cameroun aux standards recommandés. À l'issue de l'analyse de ces politiques publiques, l'on est en droit à présent de s'interroger sur les opportunités que ce secteur offre à la résilience des jeunes Camerounais dans un système économique fermé et peu flexible, où la pauvreté grandissante ne cesse de consolider la fracture et le déséquilibre social déjà très prononcé dans le pays.

2- L'apport de l'entrepreneuriat dans le soutien de la résilience-jeune au Cameroun

Par entrepreneuriat, il faut voir ce processus de création de la richesse et de la valeur ajoutée (O. Assoumou Menye, F. A. Guetsop Sateu, 2017, p. 13), voire la matérialisation d'une idée/d'un programme en une activité génératrice de revenus. La principale caractéristique de l'entrepreneuriat est l'association de deux ou de plusieurs personnes dans le montage et la réalisation d'un projet d'entreprise, d'où l'adjectif coopératif ajouté à ce vocable par A. G. Mewouth Thang (2021, p. 81-82). Ainsi, A. Boubakari, K. Alimi, G. Etchèvègnon Djodjo, S. Laghzaoui (2020, p. 29), sur la base d'un sondage, font remarquer qu'à plus de 90% des avis, les jeunes de par le monde et surtout en Afrique donnent une réponse favorable à la volonté d'entreprendre et de posséder leurs propres affaires. Une réalité au goût amer qui détruit la dynamique entrepreneuriale au Cameroun est la recherche prioritaire de la satisfaction des intérêts personnels. Certes, la finalité de toute activité est l'amélioration des conditions de vie de tout un chacun. Cependant, le volet entrepreneurial nécessite également moult aptitudes telles que la contribution à l'augmentation de l'offre d'emploi, l'innovation par l'apport de la valeur ajoutée à l'économie nationale (J.-R. Feudjo, C. Wadoum Fofou, 2017, p. 5). De telles capacités participent à la pérennisation et la diversification des entreprises. La finalité poursuivie par cette rubrique vise à partir tout d'abord, d'une observation empirique de l'accroissement du nombre de microentreprises au Cameroun, pour enfin aboutir au fait que, ces microstructures encouragent de plus en plus, la valorisation des jeunes en général et de la gente féminine en particulier.

2.1- Prolifération des startups et des PME des jeunes au Cameroun

Au Cameroun, cette catégorie d'activités concentre près de 70% des occupants du secteur informel¹⁰, contribuant ainsi à dynamiser son économie. La mise sur pied de la Pépinière Nationale Pilote d'Entreprises d'Edéa, a permis de doter les jeunes entrepreneurs des compétences adéquates pour concevoir des business plans performants et réalisables. En effet, la réalisation d'un bon business plan, garantit plus de chances à une entreprise d'atteindre ses

⁸GFAC, *Le Centre d'Incubation (CI) du GFAC*, disponible à l'adresse: <https://gfaccameroun.org/le-centre-incubation/>, consulté le 06/03/2025 à 12h30.

⁹INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, (2020), *Entrepreneuriat et genre au Cameroun-Note d'information*, INS, Yaoundé, p. 2.

¹⁰LEGAL CAMEROUN, (2024), *L'écosystème des Startups camerounaises: une arme à double tranchant*, disponible à l'adresse: <https://legalcameroun.com/les-principaux-defis-de-lentrepreneuriat-au-cameroun-et-comment-les-surmonter/>, consulté le 08/03/2025 à 14h00.

objectifs. À titre d'exemples, il ressort clairement que, grâce aux formations de la PNPE, plusieurs promoteurs d'entreprises ont vu leurs compétences revalorisées, à l'instar de la startup B2M Agro-Industrie, localisée dans la région du Sud, qui ambitionne de produire des biscuits et du pain en utilisant de la farine locale; le montant prévisionnel arrêté par son business plan était de 30 400 000 francs CFA¹¹. En effet, une pareille initiative doit être encouragée, puisque depuis le déclenchement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, la farine de blé est devenue très rare dans les marchés internationaux et même nationaux. Cela a conduit au niveau local à une augmentation du prix du pain dans toutes les localités du pays.

Dans le même sillage, Toumba Abraham, jeune promoteur, s'est concentré sur la transformation de fruits en jus naturels à l'instar de l'anacarde, qu'il cultive, transforme et commercialise¹². Cette activité permet à ce dernier de subvenir à ses besoins dans la mesure du possible. Une catégorie non négligeable de promotion de l'entrepreneuriat au niveau local, concerne la prolifération des petites quincailleries dans pratiquement toutes les artères des villes camerounaises. En effet, ces PME permettent à leurs détenteurs de pouvoir réaliser des bénéfices oscillant entre 40 000 et 50 000 FCFA par semaine. À cela s'ajoute, le phénomène de vente à la sauvette ou sur de petits étals dans les marchés locaux. Toutes ces activités participent véritablement au développement de la culture entrepreneuriale au sein de la population camerounaise. En outre, elles témoignent de l'esprit de résilience qui anime véritablement la jeunesse, bien que de nombreux défis conjoncturels persistent, à l'instar du phénomène de désordre urbain qui s'érige comme un obstacle significatif à l'épanouissement de ces activités. Ainsi, l'utilisation des ressources locales semble offrir plus d'opportunités aux jeunes entrepreneurs locaux et surtout aux femmes. En effet, l'attention portée principalement sur la gente féminine ici, n'est pas un fait du hasard. Elle participe d'une volonté intrinsèque d'inclusion de toutes les couches sociales de la population dans la promotion de la dynamique d'émancipation économique du pays.

2.2- Les déterminants genrés de l'entrepreneuriat au Cameroun

Si dans la Constitution camerounaise, la référence à l'égalité de sexe et des chances entre hommes et femmes y est clairement mentionnée (S. Batibonak, 2022, p. 13), il ressort cependant que dans la réalité des civilisations africaines patriarcales, la gente féminine subit avec acuité moult stéréotypes et préjugés à cause d'une hiérarchisation sociétale et communautaire préétablie. Or, les femmes sont aussi dotées d'aptitudes managériales et de gestion élevées. C'est ainsi que, la question du genre selon G. B. Dudjo Yen (2022, p. 133) demeure un construit social. En effet, la répartition sociale des tâches en Afrique a toujours conféré aux femmes une place secondaire; phénomène permanent et très observé dans les régions septentrionales et les Grassfields, notamment à cause du poids de leurs traditions. Cependant, la réalité étant changeante, une reconnaissance de plus en plus grandissante leur est accordée. L'entrepreneuriat, et surtout celui féminin, prend de plus en plus de l'ampleur dans le champ de l'amélioration des performances économiques du pays. En outre, il permet l'absorption d'un nombre considérable de femmes, facilitant leur indépendance et leur autonomisation socioéconomique. Toutefois, sa puissance et son expansion demeurent encore sous-utilisées (L. L. Athsie À Bambae, 2022, p. 19) en raison surtout d'une formation insuffisante de ces dernières dans le domaine technico-entrepreneurial (O. Assoumou Menye, F. A. Guetsop Sateu, 2017, p. 15).

¹¹MINPMEESA, (2020), *Incubation d'entreprise: entrepreneurs et Startuppeurs mobilisés*, Magazine bilingue d'informations du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat, 2^{ème} Année, n°002, p.17.

¹²*Ibid.* p.18.

Dans le champ économique camerounais, la femme y a toujours occupé une place centrale. En effet, sous la bannière des activités commerciales, elles participent à la survie de leurs familles et portent communément l'étiquette de « *Bayam sellam* ». À côté de cela, elles excellent également dans l'esthétisme, l'artisanat (S. Batibonak, 2022, p. 14). En outre, grâce aux actions du GFAC, et comme mentionné plus haut, plusieurs femmes ont bénéficié d'un accompagnement stratégique et financier pour la matérialisation de leurs projets. Ainsi, une fois concrétisé, cela leur assure une insertion dans le marché de l'emploi. Afin d'éviter de tomber dans la prostitution et le banditisme, plusieurs jeunes filles et femmes préfèrent se focaliser sur les activités génératrices de revenus à dominance commerciales, notamment la vente des denrées alimentaires, la pratique des métiers tels que la couture, la coiffure et l'esthétisme. Grâce à ces activités, ces dernières se font de l'argent utile à leur prise en charge personnelle et de celle de leurs familles. Au même titre que l'entrepreneuriat représente une mine d'or pour l'épanouissement socioéconomique des jeunes Camerounais, son potentiel reste encore sous-exploité à cause de nombreux écueils tant administratifs que financiers, freinant ainsi l'éclosion des (micros) structures créées par ces derniers. Dans cette optique, tant que des mesures correctives ne sont pas prises en compte pour faciliter le processus de création des entreprises au Cameroun, le pronostic vital économique du pays demeure engagé, renforçant encore plus l'augmentation de la spirale infernale de pauvreté nationale.

3- Des obstacles à l'entrepreneuriat-jeune au Cameroun à la suggestion de quelques perspectives de solutions

La création des entreprises au Cameroun fait face à des difficultés énormes allant des lourdeurs administratives aux problèmes infrastructurels en passant par l'accès difficile aux finances. La fiscalité, sans être en reste, demeure une épine dans la chaussure des jeunes entrepreneurs camerounais (L. B. Nsengue, B. J. Meh, J. C. Kouam, 2023, p. 2) à cause de son caractère très contraignant et en perpétuelle mutation. Cependant, des protocoles d'accompagnement et des mesures d'allègement aussi bien fiscales, financières qu'administratives doivent être mises en place pour assurer l'éclosion des entreprises portées par les jeunes Camerounais.

3.1- Des lourdeurs administratives au manque de financement des jeunes entrepreneurs au Cameroun

Beaucoup de jeunes entrepreneurs sont confrontés à de sérieuses difficultés lorsqu'ils envisagent la création de leurs entreprises, à cause de la bureaucratie à outrance et des procédures infinies de l'administration camerounaise. En outre, un autre problème qui mine la dynamique de développement du pays est la mauvaise gouvernance. À cet effet, pour R. Nkakleu, E. C. Ndemengana Ndong, A. Chatchoua, C. N. Fouda Biloa (2023, p. 13), l'encadrement de l'État sur les jeunes se fait plus à distance, c'est-à-dire dans les bureaux que de façon pratique et concrète sur le terrain. Par ailleurs, ces structures ne disposent pas toujours de personnels suffisamment qualifiés sur ces questions entrepreneuriales. À cet effet, le Centre de Formalités de Création d'Entreprises (CFCE), organe spécialisé dans le processus d'établissement d'une entreprise au Cameroun, précise que la durée minimale recommandée pour créer une petite entreprise est de trois jours, or, dans la réalité, ce délai n'est pratiquement voire jamais respecté¹³. Ce qui permet de s'interroger sur la pertinence et l'efficacité des actions

¹³LEGAL CAMEROUN, (2024), *L'écosystème des Startups camerounaises: une arme à double tranchant*, disponible à l'adresse: <https://legalcameroun.com/les-principaux-defis-de-lentrepreneuriat-au-cameroun-et-comment-les-surmonter/>, consulté le 08/03/2025 à 14h00.

de ce Centre. La conséquence directe ici est la prolifération des PME sans aucun statut légal; ou de façon plus critique, à l'abandon dudit projet parce que dans l'attente de l'obtention de tous les actes administratifs, le capital financier initialement prévu est progressivement affecté à d'autres besoins personnels. Ainsi, cet organe de facilitation et de création d'entreprises affiche des performances mitigées.

À cela s'ajoute, l'accès difficile aux ressources financières, car, les banques et les institutions de microfinance posent énormément de conditionnalités aux jeunes entrepreneurs lors de l'octroi des crédits, à l'instar de la fourniture obligatoire des preuves et des capacités de remboursement des prêts contractés (M. Koumetio Kenfack, F. Djoumessi, 2022, p. 267). Cette réalité n'étant pas l'apanage exclusif du Cameroun, mais de la majorité des pays de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), est confirmée par des valeurs chiffrées qui montrent qu'en 2021, près de 17% de crédits bancaires ont été accordés aux Petites et Moyennes et Entreprises appartenant à cette sous-région¹⁴. Ce faible taux permet d'attester du retard observé dans la création des microentreprises en Afrique centrale en général et au Cameroun en particulier, surtout que, les montants des financements sollicités pour la mise en place des entreprises sont parfois élevés et une suite favorable ne peut être accordée à une pareille requête (B. A. Ahouissou, 2011, p. 79), ce qui conduit à la situation selon laquelle tout entrepreneur désireux de lancer une activité doit injecter premièrement ses propres fonds (M. Koumetio Kenfack, F. Djoumessi, 2022, p. 267), faute de quoi son idée ne peut se matérialiser.

Réalité confirmée par l'étude de F. Kede Ndouna et R. Tsafack Nanfosso, qui précise que l'aspect financier influe à 34% sur les performances des jeunes entreprises camerounaises et surtout celles relevant du secteur informel (2017, p. 82). En outre, la fiscalité de plus en plus grandissante, pose de sérieuses difficultés de démarrage aux jeunes entrepreneurs Camerounais. En effet, à titre d'exemple, les agents des mairies ne cessent de faire du racket déguisé sous forme d'impôts aux petits commerçants installés en bordure des routes. Au regard des opportunités offertes par l'entrepreneuriat à la jeunesse camerounaise, il est important pour les autorités gouvernementales d'assouplir leurs mécanismes administratifs et financiers afin de dynamiser ce secteur novateur au Cameroun. Dès lors, le gouvernement national doit intégrer dans son budget annuel, une cagnotte suffisamment dense qui doit être exclusivement allouée aux jeunes entrepreneurs, ce qui pourrait être considéré comme des investissements ou des financements providentiels pour la viabilisation de leurs infrastructures. Cependant, à l'issue de ces allocations, les taux d'intérêt de remboursement doivent significativement être réduits de l'ordre de 1%. Au même titre que les difficultés administratives et financières pèsent lourdement sur le lancement des PME, l'aspect infrastructurel demeure le maillon faible pour une réelle promotion des petites structures au Cameroun.

3.2- Les infrastructures : un frein à l'épanouissement des jeunes entreprises camerounaises ?

Le principal frein au développement des entreprises locales au Cameroun reste et demeure son faible potentiel infrastructurel, lequel contribue à environ 6,6% de la réduction de leurs performances (F. Kede Ndouna, R. Tsafack Nanfosso, 2017, p. 82). En effet, considérant la vétusté de son réseau routier, l'état critique de son offre de connectivité, et l'instabilité de son circuit énergétique, ces fragilités plombent les résultats de ces jeunes entreprises locales, qui ont du mal à satisfaire pleinement leur clientèle. Le déficit infrastructurel du pays rend caduque toute matérialisation d'idée entrepreneuriale. En outre, il conduit fréquemment au phénomène

¹⁴*Ibid.*

d'utilisation anarchique de la voirie publique, entraînant un désordre urbain. Dans le contexte camerounais où la survie de la population est monnaie courante, cela provoque fréquemment des affrontements entre le personnel du service municipal et la population locale. Ce retard infrastructurel n'augure pas de bonnes perspectives de développement et d'émergence pour ces jeunes entrepreneurs.

3.3- Un accompagnement et un soutien de plus en plus stratégique et ciblé

Il ne fait plus aucun doute que la promotion de l'entrepreneuriat au Cameroun nécessite l'allègement de plusieurs procédures administratives. Le présent travail, tout en s'inscrivant dans la continuité de ses prédécesseurs, suggère que l'État doit prendre ses engagements dans l'accompagnement des promoteurs de PME, en facilitant l'accès aux subventions financières, en augmentant l'enveloppe budgétaire dédiée au ministère en charge des PME pour des appuis beaucoup plus significatifs. Toutefois, cet article se singularise lorsqu'il propose que le soutien doit devenir de plus en plus individualisé et spécifique à chaque promoteur pour une adaptation à chaque contexte. Une pareille démarche a déjà été réalisée par « *Making Cents International (MCI)* ». En effet, sa méthode se distinguait par une proximité étroite et un soutien permanent envers ses bénéficiaires (A. Ibi Kouagou, 2022, p. 24). Par ailleurs, beaucoup de promoteurs éprouvent des difficultés dans la conception de l'idée centrale de leur projet. Ainsi, un accompagnement et un soutien permanent peuvent garantir une réelle maturation de l'idée devant mener à la création d'entreprises. En outre, la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes au Cameroun nécessite obligatoirement un apprentissage des savoir-faire de qualité et une éducation de base très solide et réellement pratique (G. Tchouassi, Ngangué Ngwen, H. Tekam Oumbe, S. Temfack, (2018), p. 60).

Conclusion

Le recours à l'entrepreneuriat dans un contexte de résilience de la population camerounaise est salubre et capital pour l'émergence, car, il permet de promouvoir un développement endogène et d'encourager une recrudescence des actions locales (C. Dali, T. S. Nomo, 2017, p. 15). En effet, ce secteur offre des options assez pertinentes à tout jeune ayant une idée d'entreprise à matérialiser. En outre, il permet de réduire considérablement le phénomène de délinquance juvénile et d'insécurité chronique depuis la base, dans la mesure où il fournit des emplois à la population. Partant du fait que dans un pays comme le Cameroun, où la pauvreté est de plus en plus grandissante, couplée à divers maux tels que la corruption et le tribalisme, les initiatives individualisées et rentables deviennent de plus en plus des impératifs pour sa propre survie que de simples choix. Les théories de A. Sen sur les capacités par l'entremise des commodités (1999, p. 6) et de T. W. Schultz sur le capital humain (1961, p. 3) permettent de confirmer d'une part, le résultat selon lequel l'émancipation des individus passe prioritairement par la valorisation de leurs propres compétences personnelles (capacités). Ici, l'entrepreneuriat trouve tout son sens, et devient un outil indispensable dans la promotion du développement et la réduction de la pauvreté par la transformation des idées des jeunes entrepreneurs en innovations économiques durables ; favorisant par la même occasion une certaine indépendance financière. Et d'autre part, il faut préciser que pour un réel essor socioéconomique au Cameroun, une importance capitale doit être accordée à l'encadrement, la formation et l'entretien des ressources humaines. Ainsi, pour garantir un meilleur cadre d'expression à ces innovations, un accent doit être mis sur la qualité de la formation des jeunes entrepreneurs, un accès plus aisé aux sources et moyens de financement. Toutefois, bien que des incubateurs de startups soient déjà en vigueur au Cameroun, le système de formation professionnelle

camerounais n'est pas très performant¹⁵. En effet, il ne dote pas pleinement ses lauréats des capacités nécessaires pour le montage d'entreprises viables. C'est ce qui explique, en grande partie, l'immaturité remarquée dans de nombreuses idées d'entreprises des jeunes promoteurs Camerounais. Ainsi, pour beaucoup de jeunes désireux de se lancer dans l'entrepreneuriat en étant novices, les formations dispensées sont très basiques ; et ne répondent pas concrètement aux besoins du marché des affaires (R. Nkakleu, E. C. Ndemengana Ndong, A. Chatchoua, C. N. Fouda Biloa, 2023, p. 12). Ce qui conduit à la naissance d'une sensation d'incompétence et d'inconfort parmi ceux-ci et provoque de façon critique l'abandon des initiatives en cours. En effet, les formations scolaires et académiques camerounaises ne sont pas réellement tournées vers l'autonomisation des apprenants ; d'où ce manque de compétences en entrepreneuriat effectivement constaté lors du lancement de ces PME. En plus de ces difficultés en matière de formation, les problèmes infrastructurels et conjoncturels ne sont pas à négliger. Dans ce sens, aussi bien pour les promoteurs indépendants que pour les incubateurs reconnus, leurs mécanismes de formation et d'accompagnement doivent être réadaptés constamment conformément aux exigences du marché de l'emploi et selon les aspirations de chaque domaine d'activités. En outre, des efforts plus grands sont obligatoires pour assurer une intégration efficace et efficiente des femmes dans le champ de l'entrepreneuriat au Cameroun.

Bibliographie

- AHOUISSOU Brice Anicet, (2011), *Financement de l'entrepreneuriat rural dans la région du centre au Cameroun*, Thèse de Doctorat en Sciences agronomiques et Ingénierie biologique, Université de Liège.
- SEN Amartya, (1999), *Commodities and Capabilities*, India, Oxford University Press.
- AMOUGOU Gérard, (2021), « Les entrepreneurs camerounais face aux pouvoirs publics. Querelles autour de « l'émergence » », *Anthropologie & développement*, 52, p. 52-68.
- ASSOUMOU MENYE Oscar, GUETSOP SATEU Fabrice Arnaud, (2017), « L'entrepreneuriat féminin au Cameroun: enjeux et perspectives », *Revue congolaise de gestion*, 24, p. 11-42.
- ATHSIE À BAMBAE Laurence Lord, (2022), « Entrepreneuriat féminin au Cameroun: à la recherche des facteurs exogènes de la performance financière », *Global Journal of Management and Business Research: C Finance*, 4/22, p. 19-29.
- BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT, (2023), *Appui à la Promotion de l'Entrepreneuriat et à l'Amélioration des Compétences en soutien à l'industrialisation (PEAC)*, Rapport d'évaluation de projet, RDGC/AHHD, Cameroun.
- BATIBONAK Sariette, (2022), « Discrimination et entrepreneurialité des femmes au Cameroun », *Cahiers de recherche OFDIG*, 5, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, p. 1-38.
- BELLO MOHAMED Ibrahim, (2019), « Impacts des chocs et résilience des ménages ruraux au Niger », *Mondes en Développement*, 187/47, p. 97-112.
- BOUBAKARI Abdouraman, ALIMI Kawther, ETCHEVÈGNON DJODJO Gervais, LAGHZAOUI Soulaïmane, (2020), « Chômage et Entrepreneuriat en Afrique Francophone: Cas du Bénin, Cameroun, Maroc et Tunisie », *Global Journal of Management and Business Research: A Administration and Management*, 18/20, p. 27-33.
- COURADE Georges (dir.), (2000), *Le désarroi camerounais. L'épreuve de l'économie-monde*, Paris, Karthala.

¹⁵BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT, (2023), *Appui à la Promotion de l'Entrepreneuriat et à l'Amélioration des Compétences en soutien à l'industrialisation (PEAC)*, Rapport d'évaluation de projet, RDGC/AHHD, Cameroun, p. 2.

DALI Chantal, NOMO Théophile Serge, (2017), « Approche territoriale de l'entrepreneuriat: Essai de conceptualisation », *Revue Canadienne de Géographie Tropicale*, 1/4, p. 11-24.

DIVISION DES ÉTUDES, DES PROJETS ET DE LA PROSPECTIVE/MINPMEESA, (2023), *Annuaire statistique 2022 sur les PMEESA*, Rapport d'analyse, Yaoundé, MINPMEESA.

DUDJO YEN Gildas Boris, (2022), « Entrepreneuriat féminin et croissance économique: cas du Cameroun », *Revue Internationale du Chercheur*, 2/3, p. 131-154.

FEUDJO Jules-Roger, WADOUM FOFOU Chamberlain, (2017), « Évaluation du potentiel entrepreneurial et perspectives de promotion de l'esprit d'entreprise chez les jeunes au Cameroun », AEI DAKAR, 10^{ème} Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation, p. 1-18.

GFAC, *Le Centre d'Incubation (CI) du GFAC*, disponible à l'adresse: <https://gfaccameroun.org/le-centre-dincubation/>, consulté le 06/03/2025 à 12h30.

GROUPE DE TRAVAIL INTERMINISTÉRIEL, (2015), *Plan d'Action National pour l'Emploi des Jeunes (PANEJ) 2016-2020*, Cameroun, Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

IBI KOUAGOU Alphonse, (2022), *L'entrepreneuriat des jeunes en Afrique-la note de l'administrateur*, édition spéciale, bureau de l'administrateur-groupe Afrique II, Groupe de la Banque Mondiale.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, (2020), *Entrepreneuriat et genre au Cameroun-Note d'information*, INS, Yaoundé.

KOUMETIO KENFACK Mireille, DJOUMESSI Fidèle, (2022), « Entrepreneuriat numérique au Cameroun: une analyse des défis financiers et fiscaux liés à la création des Start-Ups digitales », *Revue africaine de management*, 1/7, p. 255-278.

LEGAL CAMEROUN, (2024), *L'écosystème des Startups camerounaises: une arme à double tranchant*, disponible à l'adresse: <https://legalcameroun.com/les-principaux-defis-de-lentrepreneuriat-au-cameroun-et-comment-les-surmonter/>, consulté le 08/03/2025 à 14h00.

MEWOUTH THANG Armel Gilles, (2021), « L'entrepreneuriat coopératif, levier du développement territorial dans les régions septentrionales du Cameroun », Dossier Afrique de l'Ouest subsaharienne, *Revue internationale de l'économie sociale*, trimestriel, 362, 100^e année, p. 81-97.

MINPMEESA, (2020), *Incubation d'entreprise: entrepreneurs et Startuppeurs mobilisés*, Magazine bilingue d'informations du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat, 2^{ème} Année, n°002.

MISSOKA Prudence, (2013), « Petites et Moyennes Entreprises Camerounaises: Opportunités et Enjeux », *Denis et Lenora Foretia Foundation*, p. 1-17.

MOUNGANG TCHIENGANG Arnold, (2023), *Pédagogie Extrascolaire de résilience communautaire et capacitation des jeunes au développement durable: Cas de la Dynamique Mondiale des Jeunes sis au quartier Mendong*, Mémoire de Master en Intervention, Orientation et Éducation Extrascolaire, Université de Yaoundé I.

NDOUNA KEDE Faustine, NANFOSSO TSAFACK Roger, (2017), « Contraintes environnementales et entrepreneuriat informel au Cameroun », *Revue africaine de management*, 1/2, p. 68-86.

NGNAFEU Manuella, (2024), *La résilience communautaire, une perspective africaine. L'exemple des Bamiléké du Cameroun*, Paris, L'Harmattan.

NKAKLEU Raphaël, NDEMENGANA NDONG Estelle Christine, CHATCHOUA Astrid, FOUDA BILOA Catherine Nicole, (2023), « Comprendre les facteurs d'échec de l'accompagnement entrepreneurial agricole. Le cas de jeunes entrepreneurs par nécessité au Cameroun », *Association Internationale de Management Stratégique*, XXXII^{ème} conférence de l'AIMS, Strasbourg, p. 1-24.

NSENGUE Laurent Brice, MEH Bin Joachem, KOUAM Jean Cédric, (2023), « Entrepreneuriat et inclusion économique des femmes et jeunes au Cameroun », *Small Business and Entrepreneurship Center (SBEC)*, Nkafu Policy Institute, p. 1-5.

PONY Lucas, (2018), « Politiques publiques, insertion des jeunes et secteurs d'emplois d'actualité », *European Scientific Journal*, 16/14, p. 144-164.

POUKA POUKA Marie Romuald Bertrand, (2017), *Politiques publiques et PME au Cameroun: la Bourse de Sous-Traitance et de Partenariat et impact sur la performance des PME du secteur industriel*, Mémoire présenté comme exigence partielle de la Maîtrise en Administration des Affaires (MBA), Université du Québec à Trois-Rivières.

SCHULTZ Theodore William, (1961), « Investment in Human Capital », *The American Economic Review*, 1/51, p. 1-17.

TCHOUASSI Gérard, NGANGUÉ NGWEN, TEKAM OUMBE Honoré, TEMFACK Serge, (2018), « Connaissances entrepreneuriales des jeunes et des femmes et développement économique », *Revue internationale des sciences de l'organisation*, 5/1, p. 57-79.

TCHOUASSI Gérard, TAGNE Joel Stéphane, (2020), « Les incubateurs universitaires pour les jeunes entrepreneurs », p. 248-266, dans BOUDARBAT Brahim, MBAYE Ahmadou Aly, (2020), *Développement économique et emploi en Afrique francophone: l'entrepreneuriat comme moyen de réalisation*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.